

Questions orales

une telle conclusion en cette Chambre, est-ce que cela veut dire que l'enquête du Commissaire est terminée? Et si l'enquête est terminée, pourquoi n'avons-nous pas un rapport aujourd'hui en cette Chambre?

L'hon. Pierre Blais (solliciteur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)): Je pense, monsieur le Président, que le député de Papineau—Saint-Michel a relativement bien compris ce qu'on lui a dit. Effectivement, les faits qui ont été rapportés sont relativement exacts, sauf qu'effectivement c'est encore sous enquête et que c'est entre les mains de la GRC. A cet effet, monsieur le Président, on a parlé de certaines citations tout à l'heure, et j'aimerais peut-être citer le très honorable chef de l'opposition lui-même qui disait, et c'est rapporté ici dans le *Toronto Star* du 22 février 1987, qu'il imposait des règles de conduite à ses propres députés à ce moment-là, monsieur le Président. . .

ON INSISTE AUPRÈS DU MINISTRE

L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel): Ma question supplémentaire s'adresse au solliciteur général. S'il admet que l'enquête n'est pas complétée, comment peut-il, en cette Chambre, nous dire que personne n'a profité d'informations privilégiées du Budget? Le solliciteur général ne peut pas, sélectivement, prendre une partie seulement de ce que lui dit le Commissaire de la Gendarmerie Royale du Canada, et s'il veut être juste et honnête envers cette Chambre, est-ce que le ministre aura le courage de déposer immédiatement à la Chambre le rapport complet qu'il a reçu, à ce jour, de la Gendarmerie royale?

L'hon. Pierre Blais (solliciteur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, je n'ai pas de leçon de courage à recevoir du député non plus. Notre gouvernement a agi de façon correcte dans toute cette affaire, et je n'ai pas de leçon à recevoir. Ce que j'ai mentionné, c'est très important que je le rappelle au député, c'est qu'à ce jour, le Commissaire a jugé bon de m'informer qu'à ce jour, il n'y a pas d'indication que la connaissance prématurée du Budget aurait entraîné des profits. C'était une attitude responsable de la part du Commissaire de la GRC de m'en informer et j'en informe immédiatement la Chambre.

[Traduction]

LA CONNAISSANCE QU'AVAIT LE GOUVERNEMENT DE LA DEUXIÈME FUITE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, maintenant que le vice-premier ministre a décidé de répondre aux questions, je voudrais dire que la GRC va faire face à ses responsabilités, nous n'en doutons pas.

Nous voulons que le gouvernement du Canada fasse de même. C'est cela qui importe!

Je voudrais poser la question suivante au vice-premier ministre: étant donné que le ministre des Finances, le ministre de la Justice et le premier ministre lui-même n'ont fait allusion qu'à une seule fuite concernant le budget et qu'on a révélé maintenant, sans que le gouvernement ne le démente, qu'il y a eu une autre fuite, le vice-premier ministre va-t-il finalement dire à la Chambre la vérité sur cette question et nous indiquer quand il en a eu connaissance?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, si le chef du NPD veut que la GRC fasse son travail, il ne devrait pas essayer de s'immiscer dans cette affaire et il ne devrait pas nous le demander non plus.

M. Broadbent: Monsieur le Président, je dis encore une fois que le gouvernement du Canada utilise le Règlement du Parlement pour déguiser la vérité au lieu de la révéler et il essaye délibérément d'induire en erreur les Canadiens minute après minute, ici à la Chambre des communes.

LA CONNAISSANCE QUE LE MINISTRE DES FINANCES AVAIT DE LA DEUXIÈME FUITE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, je veux poser la question suivante au vice-premier ministre: si, comme on l'a prétendu récemment, le gouvernement veut être honnête et loyal envers les Canadiens et puisque nous remarquons maintenant que d'après une dépêche une fuite existait 48 heures avant que le budget ne soit présenté au Parlement du Canada, quand le gouvernement et en particulier le ministre des Finances ont-ils eu connaissance de cette fuite et pourquoi n'en ont-ils pas parlé aux Canadiens?

[Français]

L'hon. Pierre Blais (solliciteur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, je trouve un peu regrettable que le chef du Nouveau parti démocratique tente de faire de la petite politique avec une chose aussi importante. Lorsque le gouvernement a confié, dès le début, une enquête importante sur ce qui est arrivé au Budget, à la fin du mois d'avril, on a demandé à la GRC de faire enquête, et nous devons la laisser faire son enquête, et je pense que si on a été informé par la GRC qu'il n'y avait personne, à ce jour, qui n'avait profité. . . C'est ce qui a été mentionné. On n'a aucune information à l'effet que personne n'en avait profité. Et je pense que c'est important de rassurer les Canadiens.